

ACCIDENT

2 septembre 2007 - avion immatriculé HB-ECD

Evénement :	ouverture intempestive de la porte au décollage, atterrissage train rentré, sortie latérale de piste.
Cause identifiée :	décision inappropriée d'interrompre le décollage.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Beechcraft B 35 « Bonanza », construit en 1950.

Date et heure : dimanche 2 septembre 2007 à 15 h 20.

Exploitant : privé.

Lieu : AD Annecy (74), piste 22 revêtue 1 615 m x 30 m.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 67 ans, PPL(A), 1 870 heures de vol dont 24 h 30 sur type et 16 dans les trois mois précédents dont 11 sur type.

Conditions météorologiques : vent 300° / 03 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 3 000 pieds, température 22 °C, QNH 1017 hPa.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle en piste 22 après un roulement de 300 mètres environ, pour un vol d'une heure environ à destination de Grenchen (Suisse). Il rentre le train d'atterrissage. Peu après, la porte, située sur le côté droit du fuselage, s'entrouvre. Le pilote décide d'atterrir compte tenu de la longueur de piste encore disponible. L'avion prend contact avec la piste le train rentré et glisse sur la piste sur une centaine de mètres avant de sortir latéralement à droite. Il traverse un accotement et termine sa course à 90° de l'axe de piste à une quinzaine de mètres du bord de la piste. La commande du train est restée en position rentrée.

Une vérification du verrouillage correct de la porte est requise avant l'alignement. Le manuel de vol de l'avion mentionne : « Après fermeture de la porte, il faut appuyer fermement au niveau du coin supérieur arrière de la porte. Si un mouvement est détecté, il faut alors ouvrir entièrement la porte et la refermer suivant les instructions. »

Le pilote explique qu'il a effectué cette vérification avant l'alignement.

Le propriétaire de l'avion indique qu'au cours des vingt-cinq dernières années, l'ouverture intempestive de la porte s'était déjà produite au moins trois fois, malgré la vérification de la fermeture. A chaque fois, le vol avait été poursuivi à faible vitesse et la porte avait été refermée en vol. Le pilote avait été lui-même confronté à une ouverture intempestive en tant que passager à bord de cet avion.

La porte s'ouvre d'une trentaine de degrés puis se referme un peu au fur et à mesure que la vitesse de l'avion augmente. Elle reste toutefois ouverte de dix à quinze degrés. L'ouverture de la porte s'accompagne d'un fort bruit et surtout d'importants courants d'air. Le vol peut être poursuivi à vitesse minimum.

L'avion n'est pas équipé d'alarme sonore ou lumineuse signalant que le train n'est pas sorti.

Le pilote a effectué la majorité de ses heures de vol sur avion à train fixe.